

154, rue Célestin Linder

**42780 VIOLAY** 

Tél.: 04.74.63.90.92 Fax: 04.74.63.95.30 Mél: mairie@violay.fr TARIFS 2023 - 2024

# Site : www.violay.fr SURTAXE ASSAINISSEMENT :

## Prime fixe annuelle (Abonnement):

⇒ Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ...... 37.55 €
 ⇒ Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ..... 39.00 €

#### Consommation:

- ⇒ Au 1<sup>er</sup> janvier 2023......0.69 € le m3 d'eau consommée sur la facturation de Juin.
- ⇒ Au 1<sup>er</sup> janvier 2024...... 0,71 € le m3 d'eau consommée sur la facturation de Juin.

# II - DROIT DE BRANCHEMENT au réseau assainissement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023...... 1 930.00 €
 Au 1<sup>er</sup> janvier 2024..... 1 970,00 €

# III - CONCESSIONS AU CIMETIERE :

#### Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

6.40 €/an pour une place et 12.80 €/an pour 2 places

## Au 1er janvier 2024:

6,60 €/ pour une place et 13.20 €/an pour 2 places

Concession de 15 ans –	1 place 2 places	99.00 € 198.00 €
Concession de 30 ans –	1 place 2 places	198.00 € 396.00 €
Concession de 50 ans -	1 place 2 places	330.00 € 660.00 €

Les tombes perpétuelles et centenaires deviennent automatiquement cinquantenaires lorsqu'elles sont abandonnées ou arrivent à expiration.



#### IV - COLUMBARIUM :

⇒ Au 1<sup>er</sup> janvier 2023

485 € pour 15 ans 490 € pour 15 ans

⇒ Au 1er janvier 2024

#### V - ENTRETIEN DES TOMBES :

#### 2 fois par an : Tarif Unique

⇒ Au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 ⇒ Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024		Pour 1 place
⇒ Au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 ⇒ Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	32.00 € 34.00 €	pour 2 places
⇒ Au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 ⇒ Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024		pour 3 places

VI - VACATIONS FUNERAIRES : (vacations : fermeture cercueils, exhumations). (Délibération du 24 février 1993 avec effet au 1<sup>er</sup> Mars 1993)

# VII - LOCATION Salle Jean GAREL

A partir de la seconde location annuelle pour les Sociétés (Quelle que soit la salle louée) :

⇒ Pour les locations suivantes	450 €
⇒ Caution	1 000 €

# VIII - LOCATION salle Jeanne et Marius GROS (tarifs inchangés)

(délibération en date du 21/07/2011)

Capacité: 200 personnes assises

Pas de cuisine

•	Manifestations – associations (non louée aux particuliers)	300.00€
•	Caution	1 000.00 €

# IX - LOCATION SALLE ROBERT VALOIS & Halle du randonneur

Capacité : 50 personnes assises – mise à disposition gratuite pour les associations

Location pour une activité privée	
2024	80 €

Location halle du randonneur
2024.....80 €

# X - LOCATION DE MATERIEL (ancien mobilier)

# • Tables et chaises (délibération du 14 juin 2012)

## → Pour les associations.

		7.0				4 - 4
/	1		-1	ma a ta mial	CARA	OPOTILIT
·/	1 0	nret	$\alpha$	materiei	SEIG	uraturt.
		DICE	o u	matériel		9

✓ Une fiche de location de matériel devra impérativement être remplie et remise au secrétariat de mairie dans tous les cas lors de la réservation.

## → Pour les particuliers (Violaysiens) :

- ✓ La vaisselle ne sera pas louée et ne doit pas sortir de la salle.
- ✓ Seuls les tables et chaises pourront être loués comme suit :
  - > Jusqu'à 5 tables non livrées avec 8 chaises par table...... gratuit.
  - > Au-delà de 5 tables non livrées avec 8 chaises par table... 15 € la table.

  - > Caution...... 200 €
  - > Une fiche de location de matériel devra impérativement être remplie et remise au secrétariat de mairie dans tous les cas lors de la réservation.

# • ETUVE (délibération en date du 22/09/2011)

Précision : L'étuve ne doit pas sortir de la salle. L'étuve est mise à disposition gracieusement lors de la location de la salle.

• CAFETIERE : CAUTION : 300 €

# • TARIFS VAISSELLE CASSEE

	Prix casse
Grandes assiettes	3 €
Moyennes assiettes	3 €
Petites assiettes	3 €
Assiettes à soupe	3 €
Tasses à café	1€
Verres Normandie 23 cl	2 €
Verres Normandie 16.5 cl	2 €
Flûtes 14.5 cl	2 €
Grands verres buvette	1€
Petites verres buvette	1€

Fourchettes	1 €
Couteaux	1 €
Grandes cuillères	1€
Petites cuillères	1€
Carafes en verre	3 €

## XI - LOCATION ESPACE VIOLAY 1004

Dans tous les cas de location une caution de 1 000 € est exigée.

# Tarifs TTC pour les Associations et habitants de VIOLAY

Salle LINDER	200,00€
HALL	300,00€
HALL + CUISINE	380,00€
HALL + LINDER	400,00€
HALL + LINDER + CUISINE	450,00€
HALL + DUSSUD + CUISINE	600,00€
HALL + DUSSUD + LINDER + CUISINE	700,00€

NOTA : Les tarifs pratiqués sont ceux en vigueur à la date de location et non à la date de signature du contrat.

<u>Associations</u>: gratuité de la première location, toutes salles confondues, avec participation aux fluides (eau, électricité, chauffage) de **50** Euros/jour de location (sous réserve que la salle soit rendue propre).

#### Exceptions:

- Gratuité totale (pas de caution, pas de participation aux fluides) :
  - **Don du sang** (collecte = gratuité totale autres manifestations : gratuité sauf fluides)
  - Téléthon Violay en rose
- Gratuité des locations avec participation de 50 €/par évènement pour la consommation des fluides pour les associations suivantes :
  - Club de l'amitié : la gratuité des locations sera poursuivie (selon convention) ;
  - Le sou des écoles
  - Amicale laïque (selon convention, l'amicale laïque ayant rétrocédé sa salle à l'école – salle d'évolution);
  - Don du sang (autres manifestations que la collecte)
  - L'arbre de Noël des Ets LINDER
  - Comité des Fêtes

## Tarifs TTC des locations extérieures

650,00€ HALL + CUISINE 750,00€ HALL + LINDER + CUISINE 1 100,00€ HALL + DUSSUD + CUISINE HALL + DUSSUD + LINDER + CUISINE 1 400.00 € 500,00€ SALLE LINDER

(seule, sans la cuisine, pour réunions sans repas)

#### NOTA:

Les tarifs pratiqués sont ceux en vigueur à la date de location et non à la date de signature

#### Locations aux associations:

- 1ère location gratuite toutes salles confondues,
- Seules les Associations ayant leur siège social depuis plus d'un an bénéficieront de la gratuité de la salle pour la 1ère location.

#### XII - DROITS DE PLACE

#### Marché :

## Abonnement trimestriel, payable d'avance :

Forains venant 2 fois par semaine:

61.50 €/trimestre Au 1er janvier 2023 62.00 €/trimestre Au 1er janvier 2024

Forains venant 1 fois par semaine:

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 34.00 €/trimestre Au 1er janvier 2024 35.00 €/trimestre

Forains venant 1 fois par mois:

10.50 €/trimestre Au 1er janvier 2023 12.00 €/trimestre Au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Forains venant 2 fois par mois:

8.17 €/mois, soit 24.50 €/trimestre Au 1er janvier 2023 9.00 €/mois, soit 27.00 €/trimestre Au 1er janvier 2024

# Forains venant quelques fois par an (régie : ticket jaune) :

Au 1er janvier 2023 et chaque fois 4.70€ Au 1er janvier 2024 et chaque fois 5.00€

# Forains avec camion (OUTILLAGE ST ETIENNE, PROVENCE OUTILLAGE par ex.) (régie : ticket orange)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et chaque fois 32.00 € Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et chaque fois 35.00 €

- Fête foraine : (depuis 2014)
  - 4.50 € le mètre linéaire,
  - 4.50 € le mètre carré pour les manèges circulaires

#### XIII - DEPOT ORDURES MENAGERES

Amende forfaitaire pour frais de nettoyage...... 100 €

# XIV - FIXATION DU TARIF DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

⇒ Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020...... 1 €/h

Un complément d'heures d'ATSEM a été mis en place, suite à l'augmentation significative du nombre d'enfants au périscolaire du soir.

- ⇒ Au 21 novembre 2022 :
  - le matin avant la classe à partir de 7 h 30, (1. € par enfant)
  - le soir après la classe à partir de 16 h 15, (2. € par enfant).

#### XV - REPAS CANTINE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ....... 3.95 €
 Au 1<sup>er</sup> janvier 2024...... 4.00 €

#### XV - CABADIENNE

_	La nuité	6€
	La douche	6€